



Diffusé par la Direction de Communication

COMPTE RENDU

18^{ème} REUNION

CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 24 Janvier 2020



Janvier 2020



Ce vendredi 24 janvier 2020, s'est tenue à la Cité de l'Union Africaine la 18^{ème} Réunion du Conseil des Ministres, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Cinq points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;
- II. Points d'Informations ;
- III. Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres ;
- IV. Examen et adoption des dossiers
- V. Examen et adoption des projets des textes

I. DE LA COMMUNICATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

Le Président de la République a axé sa communication sur trois points, à savoir :

1. L'An 1 de l'Alternance démocratique ;
2. Voyages au Vatican, au Royaume Uni d'Angleterre et en Suisse (DAVOS) ;
3. Position par rapport aux suites de ses propos devant la Communauté Congolaise à Londres.

S'agissant de l'An Un de son investiture comme Président de la République, le Chef de l'Etat a commencé par rendre grâce à Dieu qui a permis de franchir le cap de la première année de cette alternance démocratique.

Il a exprimé le souhait que ce changement puisse affecter les mentalités et la qualité de vie des congolais.

Le Président de la République a rappelé aux membres du Gouvernement l'intensité des défis auxquels il faut faire face dans tous les domaines. Il a cependant souligné qu'ils ne sont pas insurmontables. Il a, à ce sujet indiqué que les défis façonnent les hommes.

Concernant la situation socio-économique, le Président de la République a dit sa détermination à combattre la pauvreté et à créer les conditions pour l'augmentation des richesses en recherchant, pour ce faire, les ressources appropriées.

Il a indiqué que l'année 2020 décrétée « Année de l'Action » devrait voir se concrétiser sa volonté affichée de changement.

Examinant les différentes séquences de son action à la tête du Pays, le Chef de l'Etat a indiqué que la première phase allant du 24 janvier 2019 au 05 septembre 2019, était marquée par sa volonté d'impulser, sans tarder, avec l'accompagnement du Gouvernement sortant, les travaux d'infrastructures (Routes, ponts, habitats, écoles,...). Prévus pour un montant initial de près de 400.000.000 \$USD (Dollars américains Quatre Cent Millions), ils ont été réalisés à ce jour à près de 85%.

De même, le Chef de l'Etat a indiqué qu'il a hérité d'une situation sécuritaire très tendue qui exigeait des actions urgentes. Il fallait vite pacifier le pays, car, sans la paix, aucun développement n'est possible.



Cette première séquence a également été marquée par le retour de la RDC sur la scène internationale, comme en ont témoigné les invitations reçues par le Chef de l'Etat de partout dans le monde, et l'afflux des investisseurs étrangers en RDC.

La deuxième phase, allant du 06 septembre 2019 au 24 janvier 2020, est celle qui a vu l'accompagnement de son projet par le présent Gouvernement.

Plusieurs résultats sont à mettre à l'actif de cette période notamment la concrétisation de la gratuité de l'enseignement primaire, la pacification d'une grande partie du pays, le retour de la coopération avec les institutions de BRETTON-WOOD, etc.

En ce qui concerne la sécurité, il faut souligner sa décision de restaurer la paix à l'Est et de faire installer à Beni l'Etat-major avancé de nos forces armées. Il a donné des directives et des moyens nécessaires à cet effet.

Depuis, il a été constaté que notre armée est en train de récupérer des terrains jadis occupés par des miliciens.

Parmi les hauts faits de l'Armée, on notera l'arrestation du grand chef des milices ADF, la reprise de MADINA.

Le Chef de l'Etat a rappelé qu'à ses yeux, une armée véritablement républicaine, une police professionnelle et motivée, de même que des services de sécurité bien structurés constituent l'objectif qu'il s'assigne. Il a redit sa volonté d'honorer ceux qui ont décidé de sacrifier leurs vies pour défendre la Nation.

Concernant la coexistence entre les communautés, dans les hauts et moyens plateaux du Sud-Kivu, il a dit sa détermination à ne laisser personne instaurer des différences entre les congolais dès lors qu'ils tiennent leur état de notre Constitution et de nos lois,

Enfin, le Président de la République a invité les congolais à prier pour l'unité et le progrès de leur pays.

Abordant le problème de ses récents voyages à l'étranger, le Président de la République a informé les membres du Gouvernement de ses séjours au VATICAN, en Angleterre et en Suisse.

En ce qui concerne son voyage au Saint-Siège, le Président de la République a indiqué qu'il l'a effectué sur l'invitation du Saint-Père.

Il a été l'occasion de la ratification de l'Accord-cadre entre la République Démocratique du Congo et le Saint-Siège.

Le Pape a demandé au Président de la République de transmettre ses meilleures salutations au peuple congolais.

Concernant son voyage au Royaume-Uni d'Angleterre, le Président de la République a indiqué qu'il y est allé participer au Sommet UK/Pays Africains.



C'était l'occasion de faire voir aux britanniques les possibilités d'investissement en République Démocratique du Congo avec l'assurance d'une prospérité mutuelle devant découler d'une coopération GAGNANT-GAGNANT.

Le Chef de l'Etat a indiqué que, avec le Brexit et ses conséquences, la Grande Bretagne a la possibilité de s'ouvrir à l'Afrique de manière plus audacieuse que par le passé, en raison de l'immensité du marché africain et de ses atouts. Ceux de la RDC sont appelés à faire de notre pays un partenaire incontournable dans la sous-région. Plusieurs investissements sont attendus dans notre pays de la part des britanniques.

A DAVOS, en Suisse, le Président de la République y a représenté notre pays pour sa première participation à ce grand forum économique mondial qui traitait de la crise et des aspects climatiques. Le Président de la République a eu à s'exprimer sur différents sujets dont les mines, la sécurité dans le monde ; l'environnement ; etc.

S'exprimant au sujet des polémiques qui ont suivi son intervention devant la communauté congolaise à Londres, le Chef de l'Etat a commencé par rappeler qu'il a pris l'habitude de s'adresser à la diaspora congolaise chaque fois qu'il en a l'occasion.

Le Président de la République a réitéré sa position selon laquelle il ne laissera personne entraver, par diverses manœuvres, la concrétisation de l'aspiration du peuple congolais au changement.

Il a indiqué qu'il n'hésitera donc pas à prendre ses responsabilités, dans le cadre de ses prérogatives constitutionnelles en cas d'obstruction de son action, d'où qu'elle vienne, si on l'y poussait.

Le Président de la République a néanmoins invité les uns et les autres à la retenue dans les propos, au respect des institutions et à la sincérité dans l'accomplissement de ses missions.

II. DES POINTS D'INFORMATIONS.

II.1. Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.

II.1.1. : Etat du territoire

De manière générale, un calme relatif règne sur l'ensemble du territoire national.

Toutefois, dans la partie Est du Pays, nos Forces de Défense et de Sécurité poursuivent la traque des groupes armés. De même, la Police poursuit les opérations de lutte contre toute forme de criminalité dans le pays.



L'état d'esprit de la population est caractérisé par :

- des réactions et commentaires en sens divers, à la suite de l'adresse du Chef de l'Etat devant la diaspora congolaise à Londres ;
- la satisfaction, suite à l'accalmie observée ces derniers temps dans le Grand Nord et aux succès engrangés par les FARDC contre les ADF/MTM ;
- l'accueil favorable de la ratification par le Chef de l'Etat de l'Accord-cadre entre l'Eglise Catholique et la RDC.

S'agissant de la Province du Kongo Central, on signale un afflux, de Luozi vers Kinshasa, des adeptes de la secte « BUNDU DIA KONGO » pour venir assister aux prétendues cérémonies de prestation de serment de Monsieur NE MUANDA NSEMI, prétendu « Président de la République ».

La Police et la Justice ont pris des dispositions appropriées en la matière.

II.2. Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants.

II.2.1. : Situation sécuritaire

Les FARDC poursuivent les opérations à l'Est de la République contre les terroristes ADF, le groupe mystico-religieux CODECO en ITURI ainsi que tous les groupes MAI-MAI réfractaires au DDR.

Après la conquête de tous les grands bastions des ADF, les FARDC poursuivent les opérations de ratisage dans la forêt du MAYANGOSE et environs pour débusquer et neutraliser les ADF résiduels et errants. Le corps de génie militaire des FARDC est en train de procéder à la réhabilitation de la route MBAU-KAMANGO ainsi que d'autres routes de desserte agricole, à la satisfaction de la population.

On note une vague de reddition dans les rangs des NYATURA et de l'APCLS dans les territoires de Rutshuru et de Masisi, dans le Nord-kivu.

A Minembwe, les conflits communautaires meurtriers sont de plus en plus exacerbés par la présence des groupes armés locaux et étrangers et l'interférence de certains notables et hommes politiques.

On y a également observé la poursuite de la défection de quelques militaires FARDC partis rejoindre la milice « NGOMINO ».

En IRUMU, près d'un millier de RENDUS FRPI en pré-cantonement à GETY/AZITA attendent la finalisation de l'Accord avec le Gouvernement congolais dans le cadre du processus DDR.

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DES DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le relevé des décisions prises lors de la 17ème réunion du Conseil des Ministres de vendredi 10 janvier 2020 a été adopté moyennant de petites corrections de forme.



IV. EXAMEN ET ADOPTION DES DOSSIERS (04 dossiers)

IV.1. Vice-premier Ministre, Ministre du Plan et Ministre de l'Economie Nationale (01 dossier)

1. Evolution des prix sur le marché pour le mois de janvier 2020

La situation de l'évolution des prix sur le marché a été présentée conjointement par Madame le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et Madame le Ministre de l'Economie Nationale.

Madame le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan a donné un aperçu de l'évolution des prix au niveau macroéconomique reprenant globalement l'évolution générale des prix et du taux de change au cours de la période considérée.

Il ressort des données collectées du 09 décembre 2019 au 18 janvier 2020 que les variations des prix observées ont entraîné une inflation qui se chiffre à 0,78% contre 0,873 % de dépréciation du taux de change.

Elle a néanmoins précisé que le taux de change n'est pas le seul facteur qui explique l'évolution des prix sur le marché des biens des services, mais aussi d'autres facteurs tels que le mauvais état de routes de desserte agricole, la saisonnalité, la rupture de stock, les anticipations des opérateurs économiques et les conditions climatiques.

Madame le Ministre de l'Economie Nationale a, pour sa part donné l'évolution des prix des produits de grande consommation du 09 décembre 2019 au 21 janvier 2020.

Au cours de cette période, il a été observé une hausse préoccupante des prix de quelques produits de grande consommation tels que le sucre, le poulet congelé, le haricot et le maïs de graine.

Pour arrêter cette tendance haussière, la Ministre de l'Economie, consciente du fait que la hausse des prix est la conséquence d'un déséquilibre entre l'offre et la demande, a préconisé des mesures conjoncturelles, mais aussi des actions de grande envergure pour relancer la production et consolider la croissance. C'est dans cette optique qu'elle a notamment convié les dirigeants de la sucrière de Kwilu Ngongo à une séance de travail le 27 janvier 2020 et convié les intervenants au Comité de suivi des produits de premières nécessités à renouveler les accréditations de leurs membres en vue de la tenue de sa première réunion.

Après débat et délibération, le Conseil des Ministres a adopté les mesures préconisées par la Vice - Premier Ministre, Ministre du Plan et la Ministre de l'Economie Nationale consécutivement à l'analyse de l'évolution des prix sur le marché pour le mois de janvier 2020.

IV.2. Ministre des finances (02 dossiers)

Le Ministre des Finances avait deux dossiers à présenter au Conseil des Ministres :

1. les contraintes actuelles de l'économie congolaise et les pistes durables de solution ; et,
2. le Projet de réhabilitation et de modernisation des groupes G23, G25 et G26 de la Centrale Hydraulique Inga 2 et problème de financement



En ce qui concerne les contraintes actuelles de l'Economie congolaise et les pistes durables de solution, le Ministre des Finances a relevé que l'économie congolaise est confrontée actuellement à deux principaux problèmes qui requièrent des solutions durables. Le premier est celui de l'exigüité structurelle des ressources financières face aux urgences humanitaires, aux besoins sociaux et sécuritaires pressants ainsi qu'aux priorités de développement. Le Second problème tient en l'existence de certaines externalités négatives empêchant son fonctionnement optimal.

Pour ce qui est de l'exigüité des ressources financières, celle-ci est attestée par le niveau de pression fiscale qui est l'un des plus favorables du monde (11% contre 20% pour la moyenne africaine au Sud du Sahara), avec comme conséquence un excès structurel des dépenses sur les recettes publiques. Il en découle donc un déficit structurel qui explique l'accumulation des arriérés et retards de paiement. Pour en sortir, le Président de la République a levé l'option de faire appel aux partenaires multilatéraux notamment le FMI et la Banque Mondiale, option qui a permis la conclusion du Programme de référence dont la première retombée favorable a été l'octroi à la RDC de 368 millions d'USD au titre de facilité de crédit rapide.

Le second problème est l'existence des externalités négatives. Il s'agit des obstacles empêchant le fonctionnement normal de l'environnement où opèrent les entreprises et les hommes d'affaires, notamment le caractère peu favorable de climat des affaires et des investissements, marqué, entre autres, par la multiplicité des tracasseries et des taxes, des goulots d'étranglement tenant aux difficultés d'accès à l'eau, et à l'électricité, etc.

Face à cette structure de déficit structurel et de climat des affaires peu favorable à l'éclosion des investissements, il y a nécessité de maintenir notre coopération avec les partenaires extérieurs (FMI et Banque Mondiale) et de prendre des mesures fortes au niveau des finances publiques et à celui du fonctionnement du système économique.

C'est dans ce cadre que le Conseil des Ministres a décidé de la tenue d'une réunion restreinte la semaine prochaine sous la présidence du Chef de l'Etat à laquelle participeront le Premier Ministre et quelques Ministres du Secteur afin d'arrêter les dispositions destinées à la réflexion profonde sur les mesures pratiques à prendre par le Gouvernement dans une réunion du Conseil consacré exclusivement à ces questions.

S'agissant du projet de réhabilitation et de modernisation des groupes G23, G25 et G26, il a été reporté, à la demande du Ministre des Finances pour être examiné à la prochaine réunion du Conseil des Ministres.

IV.3. Ministre de l'Environnement et Développement Durable (01 dossier)

1. Rapport de mission : participation à la 25ème session de la conférence des parties (COP 25) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Madrid (Espagne)

Le Ministre de l'Environnement et Développement Durable a fait rapport au Conseil des Ministres de sa mission qu'il a effectuée du 09 au 14 décembre 2019 au segment semestriel de la 25ème session de la conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, conférence dite COP 25.



Avec sa position de Vice-Président de la conférence des Ministres Africains de l'Environnement, le Ministre de l'Environnement a déployé un important ballet diplomatique afin d'assurer la visibilité de notre pays dans le secteur de l'Environnement et de lutte contre le changement climatique.

De ce ballet diplomatique, des retombées palpables ont été enregistrées, notamment, l'acceptation par l'Indonésie d'accueillir les Experts congolais pour une formation sur les Tourbières, problématique très actuelle dans notre pays.

Outre l'appel aux différents pays à soumettre les contributions nationales, avec la plus grande ambition possible, la COP25 a abouti à la sensibilisation de la communauté internationale sur l'attention à accorder à la RDC au sujet des financements auxquels elle a légitimement droit.

V. EXAMEN ET ADOPTION DES PROJETS DES TEXTES (02 textes)

V.1. : Ministre du Développement Rural (02 textes)

Il s'agit de deux projets de décrets ayant déjà fait l'objet de toilettage en Commission des Lois et Règlements.

1. Projet du Décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Office des Voies de Desserte Agricole en République Démocratique du Congo, en sigle « OVDA » ;

Ce projet de Décret a été adopté.

2. Projet du Décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Office National d'Hydraulique Rurale en République Démocratique du Congo, en sigle « ONHR ».

Ce projet de Décret a été adopté.

Commencée à 13h55' la réunion s'est terminée vers 17h40'.

Je vous remercie.

David-Jolino DIWAMPOVESA-MAKELELE MA-MU ZINGI

Ministre d'Etat, Ministre de la Communication et Médias
Porte-Parole du Gouvernement